22555 Autoroute Transcanadienne
Senneville, QC H9X 3L7
Téléphone/Phone: (514) 457-6865
Télécopieur/Fax: (514) 457-7646
Site web/Website: www.kleton.com

Peintre industriel
Permanent temp-plein
Senneville, QC, CA

Aimez-vous les défis et le changement? Êtes-vous créatif et plein d'idées? Si oui, nous aimerions vous rencontrer pour discuter de la possibilité de vous joindre à notre équipe.
Chez Fabrication Kleton, nous fabriquons une grande variété de produits métalliques pour les secteurs commercial, industriel et institutionnel.

But du poste : Nous recherchons un peintre qualifié qui pourra nous aider à mettre la touche finale sur les meilleurs produits de l'industrie. Nous recherchons une personne capable de s'approprier nos lignes de peinture et de repousser les limites de son talent. En échange, nous vous offrons un environnement de travail agréable, un ensemble complet d'avantages sociaux et le droit à votre part de notre programme de partage des bénéfices.

Responsabilités :

- Diriger et coordonner les projets de peinture, y compris la planification et l'exécution des travaux de peinture
- Veiller à ce que le travail soit effectué avec le niveau de qualité le plus élevé
- Entretenir l'équipement et les outils, en veillant à ce qu'ils soient en bon état de fonctionnement et entretenus correctement
- Veiller à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées lors de tous les projets de peinture
-

Qualifications :

- AEP/DEP en peinture industrielle ou équivalent
- 2 à 5 ans d'expérience en peinture industrielle
- Expérience avec les procédés de peinture électrostatique liquide
- Bon sens de la production et capacité à respecter les délais et les attentes en matière de production
- Familiarité avec les normes de santé et de sécurité au travail, en particulier le SIMDUT
- Et un grand sourire en arrivant chaque matin!

Conditions d'emploi:

- Poste à temps plein – 40 heures par semaine
- Lorsque nécessaire, surtemps payé à partir de la 41^{ième} heure
- 8.5 heures par jour du lundi au jeudi, 6 heures le vendredi, l'usine ferme à midi
- Choix de quart de travail – 5h30 à 14h30 – 6h00 à 15h00 – 6h30 à 15h30
- Salaire – À discuter, révisé annuellement en janvier de chaque année
- 3 semaines de vacances à l'embauche
- 6 congés personnels à la discrétion de l'employé
- Vêtements de travail et bottes fournis
- Assurance collective 75/25 :
- Remboursement des soins de santé à 100%
- Assurance dentaire
    - Assurance invalidité
    - Assurance vie et maladie grave (facultative)
    - Programme de télémédecine
    - Programme d'aide aux employés
    - Programme de partage des bénéfices